Antoing
Les infos de la commune

Juin 2017

N° 65

Bureau de dépôt : 7640 Antoing
Editeur responsable :
Bernard BAUWENS, Bourgmestre

Administration communale
Chemin de St-Druon, 1 - 7640 Antoing
Tél : 069 33 29 11 - Fax : 069 33 29 06
Site officiel de la ville : www.antoing.net

Jumelée avec

Crépy-en-Valois (France)

Plonsk (Pologne)

Zell-Mosel (Allemagne)

SOMMAIRE

- Le centre administratif vous accueille.
- Etat civil des mois de janvier/février/mars.

Page 2

- Etat civil des mois de février/mars (suite).
- Rétrospective: « Centenaire de la mort d'Amé Fiévez et des Frères Van Raemdonck. »
- Action « Be Wapp »: Grand nettoyage de printemps.

Page 3

- Semaine intergénérationnelle.
- Antoing se mobilise pour le Télévie.
- Quatrième année d'engagement pour la sauvegarde de nos abeilles.
- Un coup de pouce pour le permis de conduire.

Page 4

- Un potager près de chez vous.
- Taxi social.
- 3e Concours « Art public ».
- Les infos du Centre de Jeunes d'Antoing.

Page 5

- L'enseignement communal - inscriptions

Page 6

- Le CCE: une expérience de démocratie pour les enfants.

Page 7

- La rubrique du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Page 8

- La rubrique du Conseil Consultatif Communal des Aînés.

Page 9

- Infos pratiques:
- Le bio-seau: projet pilote de collecte de déchets.
- Départ en vacances: piqûre de rappel.
- Petites annonces sur notre site internet.

Page 10

- « Antoing du bout du doigt »: site et application mobile

Page 11

- Agenda du Foyer Socioculturel d'Antoing

Page 12

Edito

Chers concitoyens,

Je souhaiterais attirer votre attention sur l'incivisme, malheureusement toujours présent à Antoing et dans ses villages et ce, malgré les nombreuses actions que nous menons pour tenter de le faire disparaître. Je pense notamment aux mesures suivantes :

- Distribution gratuite de sacs-poubelles ;
- Recyparc communaux avec Brunehaut ;
- Caméras de surveillance (qui ont déjà permis de résoudre des méfaits) ;
- Deux agents communaux, devenus « agents constatateurs », chargés de constater, poursuivre et réprimer les infractions en matière d'environnement (jets de mégôt, chewing-gum, canettes, déjections canines, ...);
- Nasses à canettes à divers endroits ;
- Participation de la commune au week-end propreté (Be Wapp) ;
- Engagement d'étudiants jobistes durant les vacances d'été, endossant le rôle d'« ambassadeurs de la propreté » ;
- Rappels réguliers dans le bulletin communal sur les bonnes manières en matière de déchets.

Je suis régulièrement interpellé par des citoyens qui constatent la présence de nombreux déchets le long des routes communales. Il s'agit de mégots, de canettes, de bouteilles en verre ou en plastique, d'emballages divers, mais également de déchets plus volumineux tels que des canapés, poussettes ou autres matelas !!! À cet égard, voici quelques photos des déchets en question ...

À Antoing, nous appliquons le principe de « tolérance zéro » en matière d'incivisme. Malheureusement, si nous ne prenons pas le contrevenant sur le fait accompli, ou si nous n'avons pas de preuve du coupable, nous ne pouvons hélas rien faire. Je remercie tout de même les citoyens qui nous signalent les dépôts illégaux afin que l'on puisse les débarrasser dans les plus brefs délais.

Comme vous le voyez, nous mettons tout en œuvre afin de sensibiliser les citoyens. Je suis néanmoins ouvert à toute suggestion que vous pourriez avoir.

Toujours à votre écoute.
Votre Bourgmestre,
Bernard BAUWENS.

Administration communale - Centre administratif
Chemin de St-Druon,1 - 7640 Antoing
Tél : 069 33 29 11 - Fax : 069 33 29 06
antoing@antoing.net
Site officiel de la Ville d'Antoing : www.antoing.net

L'Administration communale vous accueille les :

Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08h00 à 12h00.
Mercredis de 13h30 à 16h30.

Permanences supplémentaires uniquement : Etat civil - Population - Cartes d'identité.
Dates des permanences (Tél : 069 33 29 (02)(03)(04):

ATTENTION:

A partir du **3 juillet jusqu'au 25 août 2017**,
les services de l'Administration communale passeront à l'horaire d'été:
Les services seront ouverts du lundi matin au vendredi matin
de 8h00 à 12h30.

En 2017

Le mercredi de 16h30 à 19h00			
Juin :	**14**	**Octobre :**	**04**
Juillet :	**26**	**Novembre :**	**08**
Août :	**09**	**Décembre :**	**13**
Septembre :	**13**		

Les samedis de 09h00 à 11h30			
Juin :	**10 et 24**	**Octobre :**	**14 et 28**
Juillet :	**01 et 15**	**Novembre :**	**18 et 25**
Août :	**05 et 26**	**Décembre :**	**02 et 16**
Septembre :	**09 et 23**		

L' Administration communale sera fermée :

.Juin :	Lundi 05.	Novembre :	Mercredi 1er, jeudi 02, et Mercredi 15.
Juillet :	Vendredi 21.	Décembre :	Lundi 25 et mardi 26.
Août :	Lundi 14 et mardi 15.		

Les permanences des membres du Collège au centre administratif.

Bernard BAUWENS, Bourgmestre :
Les samedis de 8h00 à 10h00 ou sur rendez-vous au 069 33 29 11(Accueil).

Viviane DELEPINE, Echevine :
Sur rendez-vous - Gsm : 0474 207 123.

Thierry DESMET, Echevin :
Sur rendez-vous - Tél : 069 44 35 23.

Colette BOCAGE, Echevine :
Sur rendez-vous - Gsm : 0472/74.35.85 (après 16h30).

Claudy BILLOUEZ, Président du Centre d'Action Sociale - Maison de Retraite :
Les mercredis de 9h00 à 10h30 à la Maison de Retraite (Chemin du Moulin à Antoing) ou sur rendez-vous - Gsm : 0475 84 33 70 (après 16h30).

Etat civil du mois de janvier

08. DUPONT Thélio (Antoing)
26. HAINE Thaïs (Calonne)
31. DE CLERCQ Jade (Antoing)

Néant.

12. COOLS André, 74 ans, Veuf de Wybo Antoinette (Maubray)
15. LEMOINE Margueritte, 94 ans, Veuve de Mory Gérard (Péronnes)
20. PRAET Ghislaine, 81 ans, Veuve de Seneca Robert (Bruyelle)
21. DURENNE Lucienne, 100 ans, Veuve de Chaval Clément (Antoing)
24. DRUART Manuel, 48 ans (Antoing)
27. HECQ Jean, 90 ans, Veuf de Camberlin Flore (Bruyelle)
29. DEWEER Willy, 55 ans, Epoux de Meert Gaëtane (Maubray)
30. ROMONT Michel, 69 ans, Epoux de Catoire Marie-Paule (Péronnes)
30. VANDERPLAS Joël, 69 ans, Veuf de Hanquart Yolaine (Antoing)

Etat civil du mois de février

07. DEVOS Léon (Maubray)
07. BOURGEOIS Calie (Maubray)
10. DEBAISIEUX Lewisia (Péronnes)
15. DUPONT Thalya (Antoing)

04. DERVAUX Charles et HECQ Cassandre (Fontenoy)

02. MANCHEL Christian, 87 ans, Epoux de ORVILLE Jacqueline (Bruyelle)
11. JORION Jean-Michel, 53 ans (Maubray)
16. MARTINAGE LOUIS, 90 ans, Veuf de VANDEWALLE Jacqueline (Fontenoy)
18. PECHEUX Paul, 81 ans, Veuf de RIVIERE Mauricette (Antoing)
19. MANTEAU André, 75 ans, Epoux de SOUDANT Monique (Calonne)

Etat civil du mois de mars

07. LOUCHART Victor (Péronnes)
09. LENEL Chloé (Antoing)
17. MANTEAU Aurassio (Antoing)
22. DONNEZ Elley (Fontenoy)
23. GETS Mirco (Antoing)
29. DELCROIX Elio (Antoing)

Néant.

01.GORLOO Frédéric, 86 ans, Epoux de D'HONDT Noëlla (Calonne)
03. MARGHEM Jacques, 80 ans, Epoux de DESPLANQUE Gilberte (Bruyelle)
05. LIARD Mariette, 95 ans, Veuve de OLIVIER Marcel (Bruyelle)
06. ESCALIER Monique, 74 ans (Maubray)
10. LEKEUCHE Camille, 87 ans, Epoux de GAILLEZ Marie-Thérèse (Péronnes)
11. GOITTE Pierre, 67 ans, Epoux de HUBERT Roseline (Antoing)
13. NOISIER Marie-Anne, 62 ans, Veuve de MOULARD Jean-Pierre (Antoing)
26. LIARD Robert, 84 ans, Epoux de DESPIERRE Alice (Péronnes)

RETROSPECTIVE

Centenaire de la mort d'Amé Fiévez et des Frères Van Raemdonck

Amé Fiévez, originaire de Calonne, est tombé au champ d'honneur aux côtés d'Edward et de Frans Van Raemdonck, durant la Première Guerre Mondiale (le 26 mars 1917), à Steenstrate-Zuidschote (Ypres). Un hommage leur a été rendu à Temse, ville natale des Frères Van Raemdonck.

Les soldats furent également mis à l'honneur au mémorial de Calonne et ensuite au Centre administratif d'Antoing. À cette occasion, de nombreuses personnalités flamandes avaient fait le déplacement.
Tous ont pu découvrir l'exposition consacrée à nos trois héros. Un troisième hommage fut rendu à nos soldats à la Tour de l'Yser à Dixmude.

Afin de commémorer le centenaire de la mort d'Amé Fiévez et des Frères Van Raemdonck, une exposition a eu lieu dans le hall du Centre Administratif du lundi 20 au vendredi 24 mars 2017. Celle-ci était accessible gratuitement durant les heures d'ouverture des bureaux. Les élèves de l'école communale de Fontenoy, curieux de découvrir l'histoire de ces trois frères d'armes, sont venus la visiter.

Action Be Wapp : Grand nettoyage de printemps

Cette année encore a eu lieu l'action **Be Wapp « Grand nettoyage de printemps »**. Elle s'est déroulée du 24 au 26 mars 2017.

Comme l'année dernière, les élèves de l'entité ont participé à l'action en ramassant les déchets aux alentours des écoles.
Durant le week-end, d'autres citoyens ont participé à l'opération en collectant les déchets dans leur quartier.

Nous rappelons que le dépôt d'immondices sur la voie publique est passible d'une amende de 50 à 350 euros. Les poubelles et les nasses à canettes de l'entité sont régulièrement vidées.

Alors, pour que cette action citoyenne ne soit pas vaine, nous comptons sur le bon sens de chacun d'entre vous.

Nous tenons encore à remercier tous les participants ainsi que nos partenaires : le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le contrat rivière Escaut-Lys et Ipalle.

Semaine intergénérationnelle

Du 18 au 21 avril, les enfants, les adultes et les aînés ont pu participer à la semaine intergénérationnelle organisée par le Plan de Cohésion Sociale.

Les élèves des écoles de l'entité ont pu s'initier au jeu de boules Carréaulé et réaliser des pochons de lavande avec la collaboration de l'atelier de couture.

Les enfants de l'accueil centralisé du mercredi après-midi se sont quant à eux rendus au Home « Les Moulins », où ils ont préparé des crêpes en collaboration avec les membres du Conseil des Aînés. Ils ont ensuite partagé ce goûter avec les résidents du home !

Le samedi 22 avril, petits et grands ont pu participer gratuitement à plusieurs ateliers et animations sur le thème de la mode à travers les générations.

Ils ont notamment pu s'essayer à la couture, au tricotin et au métier à tisser, personnaliser un sac avec leur propre dessin, customiser la robe d'un top model selon la technique du Quilling, profiter du photomaton et de ses accessoires d'époque, etc.

Beaucoup se sont émerveillés face aux jolies pièces de collection de la magnifique exposition présentant des vêtements et objets des années 1850 à 1970.

Et la troupe de « Danses et Cie » a offert au public une initiation au quadrille français avant de l'inviter à danser avec elle.

Concours « photos d'enfance »

La journée s'est terminée avec la remise des prix du Concours « photos d'enfance ». Le premier prix est revenu à Mme Sarah Quevauvillers avec sa photo « course de brouettes ». Elle gagne une séance de photos en famille. Le second prix revient à Claude Cordier et le troisième prix revient à Sandrine Dufrasne.

Le Plan de Cohésion Sociale, le Foyer socioculturel, la bibliothèque, le Conseil des Aînés et d'autres partenaires se sont associés pour que cet après-midi intergénérationnel soit une réussite.

Antoing se mobilise pour le Télévie 2017

Photo de Franck Ghislain - EDA

L'édition 2017 du Télévie a remporté un vif succès.

Cette année « Antoing pour le Télévie » a récolté la somme de **11.340** €.

Un grand merci à tous les participants et bénévoles. Toujours fidèles au rendez-vous : le club d'Aérogym d'Antoing, le club des cyclotouristes d'Antoing, les commerçants.

Et aussi avec le soutien de la troupe de théâtre du Sacré Coeur, avec l'aide de la Ville d'Antoing et du Foyer Roc St-Pierre.

Quatrième année d'engagement pour la sauvegarde de nos abeilles

Toujours dans le but de recréer des espaces propices pour les insectes pollinisateurs, nos services techniques ont procédé à la plantation de deux haies mellifères et d'arbres fruitiers aux abords de la maison de repos du C.P.A.S. d'Antoing.

Un hôtel à insectes, fabriqué par les élèves de l'institut du Foyer de Roucourt, est venu compléter l'ensemble. Cet espace profitera aussi bien aux pensionnaires de la maison de repos qu'aux insectes butineurs.

Nos services techniques continuent également à incorporer des fleurs mellifères dans les balconnières et autres parterres publics.

Plus d'informations sur le Plan maya :

069/33.29.16

Un coup de pouce pour le permis théorique

Vous avez entre **17 et 25 ans**, vous habitez Antoing et vous avez envie de passer votre permis pendant les vacances ?

Si vous êtes disponibles du 10 au 14 juillet, vous pouvez vous inscrire à la **formation au permis de conduire théorique** donnée par l'asbl Multimobil les 10, 11, 13 et 14 juillet de 9h à 12h et de 13h à 16h au centre administratif.

Financée par le PCS, elle est gratuite pour les participants (12 maximum) et elle se clôturera par l'examen théorique au centre d'examen le lundi 17 juillet en matinée.

Inscriptions obligatoires avant le 24 juin par mail à sibylle.dekeyser@antoing.net

Un potager près de chez vous

Vous aimeriez cultiver vos propres légumes mais vous n'avez pas de jardin ?

Ce n'est plus un souci : un jardin communautaire vient d'être aménagé à Antoing, au bout de la rue du 2 Septembre 1944, dans le cadre du Plan de Cohésion sociale.

Huit parcelles y sont mises gratuitement à disposition des personnes intéressées, qui bénéficient des bons conseils de l'asbl Jardins Bios du Hainaut. Il reste encore quelques places.

Vous pouvez réserver votre parcelle auprès de Sibylle Dekeyser, au 069/33.29.11.

Bien plus qu'un simple espace de culture de légumes, ce jardin sera aussi un lieu d'échanges, de transmission de savoirs, de détente et d'entraide.

Taxi Social

Véhicule adapté pour les personnes à mobilité réduite.

Horaire

- Du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 (dernier transport à 15h30)
- Vendredi de 8h00 à 14h00

Renseignements au 069 33 29 73
Rendez-vous au 0496 704 897

3e concours « Art Public »

Dans le but de promouvoir un art public et sa réalisation, la Ville d'Antoing organise un concours doté de 3.725€ dénommé « Promotion de l'Art Public », qui récompense un projet artistique d'art public et sa réalisation sur un site désigné par elle.
Par projet artistique d'art public, on entend les projets représentant une oeuvre murale en format réduit, réalisée à l'échelle 1/10 si la plus grande dimension du support est inférieure à 15mètres.
Les prix ne seront pas attribués si le jury estime la qualité des oeuvres présentées insuffisante.

Ces prix sont attribués à des artistes:

- belges ou étrangers, domiciliés dans la communauté française de Belgique;

- âgés de 18 ans minimum.

Le thème est libre. Toutefois, il devra s'intégrer au support et être en symbiose avec l'environnement.

Le budget maximum pour la réalisation de l'oeuvre est fixé à 10.000€.
Les candidats inscrits disposeront d'un délai de 5 mois à dater de la clôture des inscriptions, pour réaliser leur projet à présenter au jury.

Le projet définitif devra être réalisé sur le site désigné par la Ville d'Antoing, dans les 12 mois qui suivent la proclamation des résultats.Le mur choisi cette année est le pignon du bâtiment de l'ONE (avenue de l'Europe à Antoing).

Les personnes intéressées peuvent retirer le règlement complet ainsi que le bulletin d'inscription (à renvoyer pour le 30 juin 2017 au plus tard), auprès de Madame Viviane Delépine, Echevine de la culture.

Renseignements par téléphone au 069/33.29.40

Les infos du Centre de Jeunes d'Antoing

Atelier d'apprentissage à la réparation de ton vélo.

Tous les mercredis de juin à septembre de 15h à 17h30 à l'ancienne maison communale de Bruyelle, rue du Petit Pavé (sur le parking en face de l'école).
Voir toutes les dates, les explications sur les prix sur http://www.mjantoing.be/blog/ .
Un partenariat entre la MJ Antoing, le Plan de Cohésion sociale et la Ville d'Antoing.

Village d'arrivée du Wapicyclette 2017

Le village d'arrivée du Wapicyclette 2017 s'organise cette année à Antoing. Rendez-vous à la plaine de jeux du stade d'Antoing le samedi 8 juillet de 12h à 16h.
Confirmation des horaires via notre site sur http://www.mjantoing.be/blog/ vers le 15 juin.
Qu'est-ce que le Wapicyclette ? A la base du projet, c'est le tour des Centres de Jeunes de Wallonie picarde à vélos. Cette année les septante jeunes participants partiront de Bruges, longeront la côte pour revenir à Antoing en passant par Ypres, Comines, Mouscron et Tournai.
Cet événement est organisé chaque année par les différents Centres de Jeunes de notre région !

Mais qui sont ces centres ?

Les Maisons de Jeunes d'Antoing ; de Port'Ouverte et Masure 14 de Tournai ; de la Frégate, la Ruche et La Prairie de Mouscron ; de Carpe Diem de Comines ; de Vaniche de Frasnes ; des Chardons de Brugelette, des InforJeunes de Tournai et d'Ath ; de l'Auberge de Jeunesse de Tournai ; du Centre Protestant d'Amougies ; et du SIEP Mouscron.
Vous voulez passer un bon moment ? Vous voulez découvrir les Centres de Jeunes avec vos enfants, vos ados ?

ALORS REJOIGNEZ-NOUS !!!

Une organisation du CJWapi et du Centre de Jeunes d'Antoing.

L'enseignement communal
Un enseignement pour TOUS et à l'écoute de TOUS !

Claudy BILLOUEZ
Echevin de l' enseignement
Permanence sur rendez-vous
Tél : 069/33 29 14
claudy.billouez@skynet.be

Corinne DORCHIES
Secrétariat :
Centre administratif
Chemin de St-Druon, 1
7640 Antoing.
de 8H à 12H.
Tél : 069/33 29 14.
corinne.dorchies@antoing.net

Calonne

9, rue Albert 1er - 7642 Calonne.
Direction : Monsieur Detournay Stéphane.
Tél : 069/44.30.78.
Permanences pour les inscriptions :
Les 24, 25, 28, 29, 30 et 31 août de 9H à 12H
Renseignements au 0474/ 81 53 95

Bruyelle

39, rue du Petit Pavé - 7641 Bruyelle.
Direction : Monsieur Detournay Stéphane.
Tél : 069/44.30.78.
Permanences pour les inscriptions :
Les 24, 25, 28, 29, 30 et 31 août de 9H à 12H
Renseignements au 0474/ 81 53 95

Fontenoy

41, rue Paul Pastur - 7643 Fontenoy.
Direction : Madame Detournay Marie-Adeline.
Tél : 069/44.42.92.
Gsm : 0499/23 91 90 (uniquement aux dates reprises ci-dessous).
Permanences pour les inscriptions :
Les 24, 25,28, 29 et 30 août de 9H à 12H.

Péronnes

11, rue des Ecoles - 7640 Péronnes.
Direction : Monsieur Lippens Vincent.
Tél : 069/44 25 57.
Permanences pour les inscriptions :
Les 24, 25, 28, 29, 30 et 31 août de 9H à 12H.
Renseignements au 0498/71 64 16.

- Un enseignement de qualité dans un cadre rural et verdoyant dans une ambiance familiale.
- Equipes éducatives développant des relations chaleureuses avec les parents et les enfants.
- Respect, Politesse, Responsabilité et Autonomie. Pour y contribuer, un projet citoyen a été mis en place.
- Donner toutes les chances de réussite aux enfants inscrits.
- Tout pour que votre enfant devienne un citoyen responsable.
- Fournitures classiques et manuels scolaires gratuits.
- Nombreuses activités pédagogiques, culturelles et sportives à prix réduits.
- Découverte de l'anglais dès la 3e maternelle pour arriver progressivement à couvrir l'entièreté des 3 cycles.
- Voyage scolaire gratuit. (Denier des écoles)
- Gymnastique-Natation (transport gratuit).
- Enfants acceptés à partir de 2ans1/2.
- Collaborations étroites avec des intervenants extérieurs (PMS - Police - Pompiers - Ludothèque - Bibliothèque-...).
- Possibilités de visite sur rendez-vous.

Une expérience de démocratie pour les enfants…

« Les enfants ont un rôle important à jouer dans la vie de leur commune car ils ont des idées à formuler sur tous les sujets de la vie quotidienne qui les concernent. Demain ce seront eux qui seront à la barre de notre navire. » (Creccide ASBL).

Les principes de démocratie s'apprennent dès le plus jeune âge et les enfants, eux aussi, méritent d'être entendus et écoutés. Pour cette raison, la Commune d'Antoing a mis en place un Conseil Communal des Enfants. L'objectif est de réaliser des projets par et pour les enfants. Des animations et les élections auront lieu en mai prochain dans toutes les écoles de l'entité. Une chouette expérience en vue... Votre enfant est en 4e ou en 5e primaire et est intéressé ?

1. Le Conseil Communal des Enfants (CCE), c'est quoi ?

Un lieu où les enfants élus pourront partager, hors de l'infrastructure scolaire une **certaine expérience de la vie citoyenne**.

- **Un lieu de parole et d'échange d'idées** où les enfants pourront apporter leur enthousiasme, leur imagination, leur sérieux et leur réalisme, exprimer leurs points de vue, confronter leurs opinions, faire connaître leurs idées, participer de façon active à la vie de leur quartier, de leur commune en réalisant des projets.
- Un projet où les enfants s'initieront, au fil des réunions qui auront lieu environ 1 fois par mois, **à la prise de parole, à la réflexion, au travail en commun, à l'écoute des autres** mais aussi au choix et à la construction d'un projet qui leur est propre.

- Un lieu où les élus devront **réfléchir ensemble à mettre en place un ou plusieurs projet(s) d'intérêt collectif** et effectuer eux-mêmes les démarches permettant leur réalisation (rédaction et envoi d'un courrier, invitation de personnes extérieures, mobilisation extérieure, prise de contact avec le Collège communal, etc.). Les futurs projets que peuvent mettre en place les enfants pourront traiter des droits des enfants, de la lutte contre la pauvreté, de l'environnement, du travail de mémoire (1ère et 2e guerres mondiales), etc.
- Une **expérience citoyenne où les enfants apprendront**, sur le terrain, que mener un projet à bien n'est pas toujours aisé, que de nombreuses démarches sont nécessaires, et qu'une majorité n'est pas facile à rallier à une cause.

2. Comment faire partie du CCE ?

Les **garçons et les filles de 4e primaire** des écoles situées sur le territoire communal vont être amenés à poser leur candidature pour être élus fin mai, par leurs camarades de classe. L'élève récoltant le plus de voix sera élu et représentera sa classe au sein du CCE. Les enfants qui poseront leur candidature devront avoir un accord écrit de leurs parents.

Pour les enfants de 4ème et 5ème domiciliés à Antoing et scolarisés en dehors des établissements scolaires :

Les enfants de 4ème et 5ème, scolarisés hors entité et intéressés, peuvent poser leur candidature au moyen d'une petite lettre qui mentionnera leurs nom, prénom, adresse complète et souhait d'être candidats au conseil communal des enfants avec des idées de projets qu'ils aimeraient voir réaliser durant leur mandat. Les élèves de 5ème seront élus pour 1 an et les 4ème pour 2 ans.

La candidature est à remettre pour le jeudi 15 juin 2017 à l'Administration Communale, chemin de Saint Druon, 1 - 7640 Antoing à l'attention de Mr Billouez Claudy, échevin de l'enseignement.

Si plusieurs enfants posent leur candidature, un tirage au sort sera effectué par le Collège communal pour désigner l'élu.

3. Les séances du CCE

- Lors du Conseil Communal de septembre, les nouveaux élus devront **prêter serment**, en présence de tous les membres du Conseil communal et sous la présidence du Bourgmestre ou d'un Echevin délégué à cet effet.
- A partir de septembre 2017, les élus se réuniront environ une fois par mois au sein d'un local communal. Deux places seront réservées pour les enfants domiciliés à Antoing et scolarisés en dehors de l'entité. Ils auront jusqu'au **15 juin 2017** pour construire un projet qui leur tient à cœur. (Voir encadré)
- Les réunions du CCE auront lieu **sous la conduite de deux animatrices responsables.**
- Les parents seront responsables, au niveau des transports, d'amener et de rechercher leur enfant pour les séances mensuelles du CCE. Pour d'éventuelles activités extérieures qui seraient organisées dans le cadre du CCE, une attention particulière sera portée sur les transports en commun.

- Exemples de projets mis en place en 2016-2017 par le CCE:
  - Collecte de jouets pour une institution accueillant des enfants défavorisés;
  - Projet « Bouge ta pomme »;
  - Customisation de poubelles de tri avec le CJA;
  - Commémoration du 11 novembre;

ANTOING Conseil Communal des Enfants

Pour tout renseignement:

Ville d'Antoing

Claudy BILLOUEZ
Echevin de l'Enseignement

Axelle HELLIN
Coordinatrice pédagogique

Mélanie CARBONNELLE
Coordinatrice administrative
Tél. : 069 33 29 23
melanie.carbonnelle@antoing.net

Avec la collaboration du CRECCIDE

CRECCIDE asbl
Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie

Lac de Bambois
Rue de Stierlinsart, 45 -
5070 FOSSES-LA-VILLE
tél. : 071 71 47 61
Fax : 071 71 47 62

creccide@skynet.be
www.creccide.org

La rubrique du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Appel à initiatives citoyennes

Habitants et usagers du Parc naturel transfrontalier, en association ou entre voisins, nous faisons appel à vous !
Un projet vous trotte dans la tête? Une idée qui bourgeonne? Envie d'agir dans votre village ou au-delà ? Exprimez-vous ! Dans le cadre de notre démarche « Terre en Action », nous proposons de donner un coup de pouce aux initiatives citoyennes qui valorisent le cadre de vie et le paysage. Nous souhaitons les faire connaître, les mettre en contact, leur donner les outils nécessaires pour se concrétiser.
Intéressé(e) ? Rendez-vous sur le site www.pnth-terreenaction.org pour avoir des précisions sur cet appel et nous proposer votre action !

Contact : Astrid Dutrieu
adutrieu@pnpe.be 0032 (0)484 19 00 54

Avis aux producteurs et aux restaurateurs

Onzième édition du jury « les Fins Gourmets des Plaines de la Scarpe et de l'Escaut »

Afin de mettre à l'honneur les produits de bouche fabriqués sur son territoire, le Parc naturel réunira le jury « Les Fins Gourmets des Plaines de la Scarpe et de l'Escaut » dans le courant du mois de novembre 2017.
Ce concours est accessible à toute entreprise agricole, artisanale ou coopérative fabriquant des produits de bouche, dont le siège de l'exploitation est situé sur le territoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, ou celui du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (F) et dont les composants principaux du produit sont élaborés sur le territoire du Parc naturel. Le concours de recettes est accessible à tout restaurateur ou traiteur du territoire mettant en valeur les produits locaux.

Vous connaissez des producteurs ou des restaurateurs qui sont intéressés?

Une demande de participation est à compléter pour le 15 août au plus tard. Pour ce faire, contactez Geneviève Maistriau, à la Maison du Parc naturel, au 069/77 98 70.

Ca bouge à l'Escale forestière à Bon-Secours

Cet été, plusieurs rendez-vous sont programmés à l'Escale forestière. Ils vous invitent à découvrir la forêt sous différents points de vue :
Retirez vos chaussures et laissez-vous surprendre le long du parcours Pieds nus dans la Pic'orée. Sur 150 m, plus de vingt matières naturelles et insolites vous amènent à retrouver des sensations oubliées !

Ouvrez grands les yeux dans Explor'forêt, à l'étage de la Maison du Parc naturel et admirez les photographies de l'exposition « Nature et forêt » du Festival International du Film Nature Namur (du 01/06 au 05/11). 2 soirées ciné complètent votre visite (réservation obligatoire) : le 03/08, projection « Au royaume d'Athéna » (26') avec la présence du réalisateur Robert Henno et le 21/09, projection des courts-métrages 2016 du FINN.

Tarif : droit d'entrée habituel à l'Escale forestière (voir site internet)

• Le 1er juillet, participez à un atelier photo. Bruno Bosilo, photographe professionnel, vous aidera à exprimer votre regard sur la forêt. Vos photos seront exposées sur le promenoir des cimes durant l'été.
Infos et inscriptions à la Maison du Parc naturel.

• Chaque premier mercredi du mois de 14h à 17h, participez aux mercredis de la débrouille du Parc naturel, des ateliers pratiques de 7 à 107 ans : Adultes et enfants réunis, baladons-nous, créons, fabriquons des objets utiles au quotidien : 05/07 atelier photo en forêt, 02/08 Raconte-moi le renard, 06/09 : des jus à gogo, 04/10 : Nourrir les oiseaux en hiver,...
De 14h00 à 17h00, PAF : adultes : 5€, enfants : 3€, Inscription obligatoire au 069/77.98.10 ou par mail : accueil@pnpe.be

Des stages pour enfants pendant les vacances d'été 2017

« SUR LES TRACES DU PETIT PRINCE »

pour les enfants de 6 à 9 ans
du 17 au 20 juillet

C'est dans le désert que le petit Prince de Saint-Exupéry est revenu ?

Mais non, partons à sa recherche dans la forêt de Bon-Secours et découvrons en nous amusant les mystères de la forêt.

Prix: 60€

« INSPECTEUR NATURE »

pour les enfants de 9 à 12 ans
du 21 au 25août

Comme de vrais scientifiques, utilisons des outils - jumelles, boussole et loupes binoculaires pour comprendre comment fonctionne la forêt.

Une immersion dans la nature et une multitude d'activités variées et amusantes pour vivre en groupe, s'amuser et se construire d'inoubliables souvenirs.

Prix: 75€

Horaire : de 9h30 à 16h
(garderies à p. d. 9h et jusque 16h30)
Lieu : Maison du Parc naturel et forêt de Bon-Secours
Le nombre d'inscriptions est limité
Renseignements :
Maison du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut
Rue des Sapins, 31 à 7603 Bon-Secours
069/77 98 10 accueil@pnpe.be

Parc naturel Plaines de l'Escaut

La rubrique du Conseil Consultatif Communal des Aînés

Repas d'été

25 juin 2017 à 12h

Le Conseil Consultatif des Aînés de la Ville d'Antoing est heureux de vous proposer son désormais traditionnel repas d'été.

Au menu:

Buffet de poissons - charcuteries - viandes - pâtes - pommes de terre -
pain et assortiment de légumes;
tarte - café.

Un apéritif sera gracieusement offert par le Conseil des Aînés.

Quand : le 25 juin 2017 à 12h.
Où: salle du Roc St-Pierre, 11 à Antoing.
Prix: 15€

Inscriptions auprès de :
- Daniel CORFEC: 069/44.32.89
- Raymond HAUVARLET:
069/44.12.56 ou 0497/99.37.01
- Colette BOCAGE: 0472/74.35.85

Date limite des inscriptions:
le 14 juin au plus tard.
Paiement à l'inscription
sur le compte du CCCA:
BE33 0682 5032 0146

Soirée d'information

7 septembre 2017 à 18h

En collaboration avec la Ville d'Antoing, le Conseil Consultatif des Aînés de la Ville d'Antoing organise une soirée d'information sur le tabagisme orchestré par l'ASBL SEPT.

Cette rencontre « décalée » fondée non sur les méfaits des produits tabagiques mais sur les ingrédients du succès de la cigarette et notamment sur la publicité qui devait en façonner l'image au cours du Xx^e siècle illustrée par de nombreux documents d'époque, interactive et se déroulant toujours dans un climat serein, la conférence sera donc centrée sur les manipulations de l'industrie du tabac.

Quand: le 7 septembre 2017 à 18h.
Où: au Centre Administratif d'Antoing.

Invitation cordiale à tous - entrée gratuite.

En route pour le Cap Gris-Nez, Blanc-Nez et Saint Inglevert.

21 septembre 2017

En collaboration avec la Ville d'Antoing, qui prend en charge les frais du car, le Conseil Consultatif Communal des Aînés de la Ville d'Antoing vous invite pour une excursion vers le Cap Gris-Nez.

Quand: le Jeudi 21 septembre 2017 à 7h
Départ: Du centre administratif d'antoing.

Visite guidée au Cap Gris-Nez- Blanc-Nez par les soins de l'autocariste;
Repas-spectacle à l'Estaminet Palace à St - Inglevert.

AU MENU
- Apéritif au choix
- Potage de campagne;
- Médaillon de sole ostendaise;
- Le Ch'ti trou (sorbet);
- Suprême de pintadeau sauce aux raisins et son accompagnement;
- Duo de fromages et sa verdure (Maroilles et Brie);
- Assiette Ch'ti;
- Vin (rouge-blanc-rosé) à volonté
- eau minérale;
- Café

Prix: 35€
Retour prévu vers 19h.

ATTENTION : il faut impérativement que le car soit complet, d'où la nécessité de recevoir dans les meilleurs délais les inscriptions. Date limite le 18 septembre.

Inscription auprès de :
- Daniel CORFEC: 069/44.32.89
- Raymond HAUVARLET:
069/44.12.56 ou 0497/99.37.01
- Colette BOCAGE: 0472/74.35.85

Paiement à l'inscription
sur le compte du CCCA -
BE33 0682 5032 0146

Cabaret Patoisant animé par les « Filles Celles Picardes ».

30 septembre 2017 à 19h

En collaboration avec la Ville d'Antoing, le Foyer Socioculturel d'Antoing, le Conseil Consultatif des Aînés de la ville d'Antoing.

Où: Foyer Socioculturel d'Antoing
Quand: le Samedi 30 septembre 2017 à 19h.
Prix: 2€

Inscription jusqu'au 25 septembre inclus auprès de:
- Daniel CORFEC: 069/44.32.89
- Raymond HAUVARLET:
069/44.12.56 ou 0497/99.37.01
- Colette BOCAGE: 0472/74.35.85

Paiement à l'inscription
sur le compte du CCCA -
BE33 0682 5032 0146

Venez nombreux vous changer les idées !!!

ANTOING Conseil Consultatif Communal des Aînés

Infos pratiques

Le bio-seau, projet pilote de collecte de matières organiques

Depuis le premier février, la Ville d'Antoing, s'associe avec Ipalle pour un projet pilote de collecte de déchets: de cuisine, restes de repas, de pains, marc de café, épluchures de fruits et légumes, aliments avariés, serviettes en papier usagées...

Ipalle a lancé un projet pilote de collecte de matières organiques dans 6 de ses recyparcs. Cette opération intervient en complément du compostage à domicile et du compostage de quartier encouragés par votre intercommunale, pour offrir la possibilité à ceux qui ne les pratiquent pas de séparer leurs matières organiques des autres déchets non recyclables jetés à la poubelle.

Le succès de l'opération, programmée pour une durée de 6 mois, dépendra de l'adhésion de la population. L'apport de ce nouveau type de déchet dans les recyparcs concernés est non obligatoire et se fait sur base volontaire.

Ipalle met tout en oeuvre pour le bon fonctionnement de cette expérience qui, si elle s'avère concluante, sera étendue à l'ensemble des recyparcs de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut.

Les matières collectées rejoindront une unité de biométhanisation (production d'électricité) à Quévy.

Deux possibilités pour alléger votre sac-poubelle : le compostage à domicile/de quartier ou l'apport de vos déchets de cuisine au recyparc.

Comment utiliser votre bio-seau ?

Pour le transport des matières organiques, des bio-seaux d'une contenance de 25 litres sont en vente dans les 6 recyparcs participant au projet, au prix de 5 €.

Des housses en plastique à placer dans le bio-seau sont également disponibles au prix de 2 € pour 20 housses. Cette « protection » ne s'avère cependant pas nécessaire et génère des déchets supplémentaires:
Ipalle recommande plutôt, pour faciliter le nettoyage du bio-seau, de placer un journal ou des copeaux de bois dans le fond du récipient.

- A la maison, évitez de le placer à côté d'une source de chaleur (radiateur, four...) afin d'éviter les odeurs désagréables.
- N'oubliez pas de le refermer avant le transport : il suffit de rabaisser la poignée vers l'avant pour sceller le couvercle et rendre le seau parfaitement hermétique.
- Vous pouvez laver votre bio-seau. Un nettoyage à l'eau claire suffit. Attendez que votre seau soit sec avant de le remplir à nouveau afin d'éviter que les matières ne collent.
- Des raclettes sont mises à disposition au recyparc afin de bien vider votre bio-seau.
- Vous pouvez bien sûr utiliser tout autre contenant de votre choix (hormis des sacs et sachets).

Intercommunale IPALLE, chemin de l'Eau Vive 1 à 7503 FROYENNES
069/84.59.88

info@ipalle.be

Départ en vacances: piqûre de rappel

Les vacances approchent à grands pas.
Vous allez peut-être bientôt commencer à préparer vos valises...
Mais avez- vous déjà vérifié si vos documents d'identité étaient bien en ordre?

- carte d'identité
- carte d'identité Kids
- passeport

Si vos documents ne sont plus valables, rendez-vous au plus vite au **Service Population** afin de les renouveler.

ATTENTION :

A partir **du 3 juillet jusqu'au 25 août 2017**, les services de l'Administration communale passeront à l'horaire d'été:
Les services seront ouverts: **du lundi au vendredi de 8h à 12h30 uniquement.**

Antoing au bout du doigt

La Ville d'Antoing a enrichi sa communication avec sa toute première application mobile.

L'appli développée par pagesdor.be permet aux utilisateurs de retrouver les informations importantes et pratiques de la ville.

En 2016, plus d'un Belge sur deux possède un smartphone. Les utilisateurs téléchargent plusieurs applications mobiles pratiques ou ludiques qu'ils consultent régulièrement.
Toute organisation désireuse de vivre avec son temps et de rester en contact avec son public, se doit donc aussi d'être mobile.

Toujours à la pointe, la ville d'Antoing marque à présent une nouvelle étape dans sa communication en lançant sa toute première application mobile, une première en Wallonie picarde.

« Avec l'utilisation exponentielle du smartphone en Belgique, une ville aussi dynamique et digitale qu'Antoing se doit d'être présente sur les appareils mobiles et offrir une communication et des informations adaptées aux nouveaux comportements mobiles des citoyens ». Grâce à cette application, la capitale du Pays Blanc peut à présent être encore plus proche de ses citoyens et leur offrir des informations pratiques sur la ville, les événements ainsi que la liste des commerçants et entreprises ».

Réalisée par pagesdor.be pour la ville d'Antoing, l'application est désormais téléchargeable gratuitement sur l'App Store (Apple) ou Google Play (Android).

En 2016, 58% des Belges possèdent un smartphone. 79 % des utilisateurs cherchent des informations sur les entreprises de leur région via leur appareil. Mieux encore : 84 % passent aussi à l'action via leur smartphone, qu'il s'agisse de contacter une organisation ou d'effectuer un achat. Les organisations locales ne peuvent se permettre d'ignorer cette évolution du marché, comme le confirme Wim Vermeulen, Marketing Director de pagesdor.be : « À l'heure actuelle, les organisations ont besoin d'une application mobile propre pour toucher rapidement leurs citoyens et les touristes. Une ville tient par exemple à informer ses citoyens sur les dernières nouvelles et à proposer des activités aux touristes. Mais ces organisations qui ont le sens de la communication ne maîtrisent pas toujours la technique. Nous avons la forte conviction que l'accès à un partenaire professionnel en marketing et communication n'est pas réservé qu'aux grandes entreprises commerciales. C'est pourquoi nous offrons des solutions complètes, abordables et sur mesure, comme l'application pour la ville d'Antoing».

Un contenu complet, pratique, à jour et interactif

En moyenne, les utilisateurs d'un smartphone installent vingt-cinq applications sur leur appareil. « Nous souhaitons que tous nos citoyens aient accès à l'application sur leur smartphone » ajoute encore Bernard Bauwens. « Ils y trouveront un contenu interactif, informatif et à jour. »
L'application de la ville d'Antoing propose des informations pratiques (news, activités, liste des commerçants et entreprises) et contient également un espace tourisme et culture.

Pratique :

Play Store

Cliquez sur Play Store
Tapez antoing dans le module de recherche.
Le petit logo apparaît et cliquez sur installer.

Dans google

Tapez application antoing dans le module de recherche.
Dans application repérez le petit logo cliquez sur installer.

Avec un code barre QR

Avec ce code-barre identifiable à son aspect particulier, il vous suffira d'utiliser une application de reconnaissance de code QR (liste des applis : Lecteur de code-barre) que vous pointerez vers ce code. Une fois flashé et identifié, vous serez redirigé directement vers la fiche de l'application Antoing depuis votre smartphone ou tablette. Il ne vous reste plus qu'à sélectionner « installer ».

Téléchargez ici avec votre QRC l'application Antoing

Pour télécharger l'application Antoing sur votre smartphone ou tablette ou pour faire une mise à jour, vous devez impérativement disposer d'une connection internet ou Wi-Fi.

A ce propos, votre administration s'est dotée d'une connexion Wi-Fi dans le Hall d'accueil, vous pouvez ainsi disposer gratuitement de cet accès durant une période déterminée.
Une fois l'application téléchargée, vous pouvez la consulter partout sans connexion.

Bonne visite.

AGENDA

Foyer socioculturel d'Antoing

Juin

Musique
Jeanine part en voyage

Vendredi 02/06
à 20h

Exposition
Croque Couleurs

Pour les 3 à 6 ans
Mercredi 14/06 à 16h
et/ou Samedi 17/06
à 10h

Gratuit pour les adultes qui accompagnent
2€ par enfant - Inscription souhaitée.

Musique
Fête de la Musique

A partir de 6 ans.
Mercredi 21/06
à 14h30

« Les p'tites bretelles » :découvrons l'accordéon et tous ses boutons.
Gratuit sur inscription - 20 enfants maximum.
Les parents peuvent assister à l'animation.

Stages d'été

Du 10 au 14 juillet

« Ma silhouette arc-en-ciel »

Pour les enfants
de 5 à 8 ans.
De 9h30 à 16h.
PAF: 90€
(matériel compris)

« Danse Hip-Hop »

A partir de 9ans
De 9h30 à 12h30.
PAF: 40€

« Construction de bateaux »

A partir de 9ans
De 13h à 16h.
PAF: 60€
(matériel compris)

Du 28 au 31 août

« Des petits coins de nature en ville»

Pour les enfants
de 5 à 8 ans
De 9h30 à 16h.
PAF: 75€
(matériel compris)

« Land Art au Pays Blanc »

A partir de 9 ans
De 9h30 à 16h.
PAF: 75€
(matériel compris)

Reprise des ateliers du Foyer Socioculturel à partir du 2 octobre 2017.
Ne tardez pas à vous inscrire pour éviter que l'atelier auquel vous souhaitez participer n'affiche complet !

Foyer Socioculturel d'Antoing
Rue du burg, 23 - 7640 Antoing
Tél: +32(0)69/44.68.00
info@foyercutlurelantoing.be

Foyer socioculturel d'Antoing

Nouveau à Antoing

Animalerie KK DUPREAU

Place du Préau - 7640 Antoing

+32 69/22.32.27
: Animalerie du préau

Ouvert
- Mardi au Samedi de 9h à 18h30
- Dimanche de 10h à 18h
Fermé le lundi

- Produits pour chiens & chats
- Nourriture pour chiens,chats, oiseaux, rongeurs, poissons,...
- Cages et volières pour oiseaux
- Aquariums et terrariums
- Cages pour rongeurs
- Plantes à repiquer

... Mais surtout vous conseiller !
(spécialiste dans le conseil pour l'élevage et l'alimentation des oiseaux)